



This is a repository copy of *Les noms du Colonel Chabert: Langage et pouvoir après Napoleon.*

White Rose Research Online URL for this paper:
<http://eprints.whiterose.ac.uk/94575/>

Version: Accepted Version

Article:

Goergen, M. (2014) *Les noms du Colonel Chabert: Langage et pouvoir après Napoleon.* Romance Notes, 54 (3). pp. 353-368. ISSN 0035-7995

<https://doi.org/10.1353/rmc.2014.0052>

Reuse

Items deposited in White Rose Research Online are protected by copyright, with all rights reserved unless indicated otherwise. They may be downloaded and/or printed for private study, or other acts as permitted by national copyright laws. The publisher or other rights holders may allow further reproduction and re-use of the full text version. This is indicated by the licence information on the White Rose Research Online record for the item.

Takedown

If you consider content in White Rose Research Online to be in breach of UK law, please notify us by emailing eprints@whiterose.ac.uk including the URL of the record and the reason for the withdrawal request.



eprints@whiterose.ac.uk
<https://eprints.whiterose.ac.uk/>

LES NOMS DU COLONEL CHABERT: LANGAGE ET POUVOIR APRES NAPOLEON

MAXIME GOERGEN

UNIVERSITY OF SHEFFIELD

Comparé de manière récurrente au travers de la Comédie humaine à une figure d'autorité paternelle, Napoléon dispose bien dans l'œuvre de Balzac d'une des plus importantes prérogatives du père: celle de nommer, c'est-à-dire d'instaurer un lien – a priori permanent – entre un sujet et son nom. Que l'empereur s'adresse à ses soldats comme à “ses enfants” dans *Le Médecin de campagne* (IX,523)¹, ou qu'il nomme plus simplement “son Chabert” (III,331) le héros de la nouvelle qui nous intéressera ici, sa parole est toujours garante dans le texte balzacien de la possibilité d'une stabilité ontologique pour les sujets qu'elle désigne. Tout se passe comme si Balzac reconnaissait dans l'Empire une forme d'état de grâce linguistique: le règne de Napoléon est ce temps où la relation à une seule source unique et identifiable d'autorité, à une seule parole, semble pouvoir garantir la définition stable du lien entre un être et les noms qui le désignent.

L'arrivée au pouvoir de Louis XVIII constitue donc dans la fiction balzacienne, au-delà d'un simple changement de régime politique, la disparition d'un principe d'autorité discursive clair, qui définissait l'individu et sa relation au monde. Elle entraîne aussi la complexification, jusqu'au dérèglement psychique, d'identités dont l'empereur était le garant symbolique. C'est le cas du baron Hulot, dans *La Cousine Bette*, consumé par la débauche; de Stéphanie de Vandières, l'héroïne d'*Adieu*, réduite à l'animalité et à l'aphasie. Et c'est surtout l'enjeu du Colonel Chabert, récit d'une identité meurtrie par l'Histoire.

¹ Les chiffres romains en corps de texte réfèrent au tome de *La Comédie humaine*, dans l'édition de la Bibliothèque de la Pléiade. Les chiffres arabes renvoient aux numéros de page.

Le Colonel Chabert est en effet, de tous les personnages balzaciens, celui que détermine le plus intimement l'épopée napoléonienne. Est-ce un hasard s'il est aussi celui pour qui, de la manière la plus exemplaire, le patronyme n'est plus à même d'être la caution de l'identité, sociale ou privée, de l'être qui le porte? Car c'est bien là l'enjeu majeur de ce texte: l'impossible reconnaissance légale et sociale, sous la Restauration, d'un nom donné et porté sous l'Empire. La relation de discontinuité et de rupture que le changement de régime fait surgir dans la biographie de son protagoniste illustre le pouvoir qu'a l'événement historique de briser le lien, qu'on pourrait naïvement penser infrangible, entre un être et le nom qu'il porte.

La biographie accidentée de Chabert, ce sera là le cadre de réflexion général de ces pages, en fait ainsi le témoin central du drame collectif des hommes de la Restauration, époque marquée par un rapport complexe à l'héritage de l'Empire: à la fois admiration et rejet, désir et répulsion, souvenir réprimé mais sans cesse réactivé, effacé mais plus que jamais vivant. C'est sur quelques caractéristiques de ces liens symboliques complexes entre les deux régimes que nous aimerions brièvement revenir en premier lieu, pour mieux montrer ensuite l'ancrage du drame personnel de Chabert dans une crise collective du rapport à l'identité et au sens, en particulier à celui des mots eux-mêmes.

I. Napoléon: effacement et répétition de la figure impériale

Retour en arrière intégral à un monde d'avant 1789, le nouvel-ancien Régime ne peut pas pour autant rayer d'un trait de plume le passé qu'il remplace: entre négation, récupération et répression de l'héritage et du personnel napoléonien, la Restauration se condamne à peupler la France de fantômes. Seront fantômes en effet tous ceux qui devront vivre d'une identité double, celle que leur avait conférée l'Empire et celle que veut bien leur reconnaître le nouveau régime; seront fantômes les souvenirs de la geste napoléonienne, qui peupleront l'imaginaire populaire

comme les chansons de Béranger. Et sera fantôme aussi d'une certaine manière Louis XVIII lui-même, qui ne pourra pas régner sur la légitimité de son seul nom et sur celle du droit divin, *comme si rien ne s'était passé*, mais devra compter avec la présence spectrale de l'empereur dans chacun de ses gestes de monarque. Napoléon est en effet le double intime de Louis XVIII: celui dont l'emprise est d'autant plus grande que son souvenir est officiellement et péniblement, dans un travail conscient et quotidien, effacé et réprimé.

La présence napoléonienne est d'autant plus difficile à oblitérer que le nouveau monarque doit rompre avec un homme qui, couronné en 1804, avait créé en 1808 sa propre noblesse, et pouvait donc se flatter d'avoir redonné vie et visibilité aux symboles du pouvoir de l'Ancien Régime, et ce à partir des prémices incertaines d'une méritocratie révolutionnaire. L'Empire s'entend et s'explique en effet comme simplification et comme synthèse de l'héritage révolutionnaire allié au centralisme monarchique: il capte de fait deux légitimités contradictoires. C'est à cette captation de deux héritages paradoxaux par l'Empire, et en particulier à la récupération de sa propre histoire, de son propre passé, que la Restauration ne parvient pas à trouver de parade convaincante. L'ère napoléonienne a été en somme ce que la Restauration espère devenir en 1814: un état d'équilibre entre le monde ancien et le monde nouveau. C'est là le plus dur à oublier, et donc le plus essentiel à réprimer: Napoléon a déjà réussi pour son compte la réconciliation du principe monarchique et de la Révolution, réconciliation que la royauté nouvelle souhaiterait entreprendre. D'où la nécessité de gommer, de cacher, d'effacer la figure encombrante d'un empereur des Français beaucoup trop proche, et dont, à y regarder de plus près, le nouveau roi ne pourrait bien être qu'une copie sans relief. Ainsi, si la Charte constitutionnelle du 4 juin 1814 exprime dans son préambule le vœu explicite de la monarchie restaurée de "renouer la chaîne des temps"— ce qui implique la reconnaissance de l'héritage des

Lumières – elle ne le fait qu’au prix de l’effacement de l’aventure napoléonienne. La charte est datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII, annulant la légitimité de tous ceux qui l’ont précédé, à commencer par l’empereur...

L’effacement du souvenir napoléonien est également consubstantiel à la logique politique du nouveau régime puisque, selon la rhétorique royaliste de l’époque, Bonaparte avait volé la place qui de droit revenait aux descendants de Saint-Louis: l’usurpateur ne fait donc pas partie de l’histoire nationale, il y a apporté un caractère étranger qui l’en disqualifie. C’est l’argument central du célèbre libelle de Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons* (1804):

En vain prétendrait-on que Buonaparte n'est pas étranger: il l'est aux yeux de toute l'Europe, de tous les Français non prévenus; il le sera au jugement de la postérité: elle lui attribuera peut-être la meilleure partie de nos victoires, et nous chargera d'une partie de ses crimes. Buonaparte n'a rien de français, ni dans les mœurs, ni dans le caractère. (97-98)

Ainsi l’image et le nom de Napoléon, d’omniprésents pendant tant d’années, deviennent sous la Restauration objets de contrebande: les *Bulletins de la Grande Armée* sont brûlés dans les mairies, et il est interdit aux colporteurs de diffuser des images de l’empereur.

En même temps qu’elle est une tentative d’effacement de l’épopée napoléonienne, la Restauration s’affirme pourtant comme sa répétition problématique et imparfaite. A première vue, certes, elle ressuscite la flamme vacillante de l’antique monarchie et revient à des formes prérévolutionnaires d’incarnation du pouvoir; à y regarder de plus près cependant, elle s’installe dans un redoublement des formes et des rituels de l’Empire lui-même, pour la simple raison que

celui-ci avait déjà fait siens les signes du pouvoir et de la grandeur de l'ancien régime. C'est ce que perçoit très bien Stendhal:

La constitution qu'il [Napoléon] donna à la France était calculée, si tant est qu'elle fût calculée, pour ramener insensiblement ce beau pays à la monarchie absolue et non pour achever de le façonner à la liberté. Napoléon avait une couronne devant les yeux, et se laissait éblouir par la splendeur de ce hochet suranné. Il aurait pu établir la République ou, au moins, le gouvernement des deux Chambres: fonder une dynastie de rois était toute son ambition (65).

Entre Napoléon et Louis XVIII, il y a ainsi une évidente continuité; non seulement des institutions – la charte réaffirme les principes du code Napoléon de 1804 sans jamais le citer – mais aussi, ce qui est moins facile à cacher, une troublante continuité des hommes, fantômes tangibles du passé immédiat de la France. L'itinéraire de Talleyrand, ministre sous les deux régimes, est à ce titre exemplaire, comme est révélatrice la publication, en 1815, du Dictionnaire des girouettes d'Alexis Eymery, recensant tous ceux qui passèrent sans en faire grand cas du camp de Napoléon à celui du roi. Tocqueville, dans *L'Ancien régime et la révolution*, trouve dans la fondamentale similitude de l'ordre napoléonien et de l'ancien régime l'explication de la banalisation de ces transfuges:

Les premiers efforts de la Révolution avaient détruit cette grande institution de la monarchie; elle fut restaurée en 1800. Ce ne sont pas, comme on l'a dit tant de fois, les principes de 1789 en matière d'administration publique qui ont triomphé à cette époque et depuis, mais bien au contraire ceux de l'ancien régime qui furent tous remis en vigueur et y demeurèrent (103).

Si c'est en effet Napoléon qui rétablit l'ancien régime et non Louis XVIII, ce dernier se trouve dans l'inconfortable position d'un original imitant sa propre copie: la Restauration reprend en 1814 les symboles que l'Empire avait faits siens, avec plus de panache, dix ans plus tôt; elle recycle également le personnel napoléonien et le pare d'habits neufs, sous lesquels pointe toujours l'uniforme de la grande armée. C'est donc une image essentiellement contradictoire et difficilement lisible de la monarchie que Louis XVIII amène avec lui en débarquant à Calais. François Furet estime que le retour des Bourbons, "faute de rien pouvoir ou si peu, sur les intérêts et les places, (...) s'attache méthodiquement à effacer la Révolution dans l'ordre symbolique" (276). Les deux mouvements complémentaires d'effacement et de répétition de la figure impériale révèlent bien l'une des contradictions les plus saillantes du retour de l'ancien régime: tout se passe comme si Louis XVIII, contre toute logique, devait parodier l'empereur pour mieux l'effacer de la mémoire collective.

Napoléon est la figure absente de tous les horizons de la France d'après 1815, objet de référence et de déférence, présent dans l'imaginaire collectif et hantant de son ombre la monarchie restaurée. Nul ne le mesure mieux que le Hugo des Orientales. Dans un poème au titre révélateur –"Lui"– Napoléon devient "l'homme ineffaçable": sous ses pas, "tout devient monument"; "il passe sur le sable (...), /Son pied colossal laisse une trace éternelle/Sur le front mouvant du désert" (685). Point fixe de l'histoire, Napoléon s'oppose par antithèse au passage du temps et à son propre effacement, pourtant désiré et mis en œuvre par la Restauration. Il est aussi un repère spatial, lui qui a su ordonner par ses conquêtes une vision nouvelle de l'Europe et de la France, que reprend sans cesse la légende nationale. Il est, pour Hugo encore, "le noir géant qui fume à l'horizon" (685): principe d'entendement du monde, toujours présent, par antithèse

(géant/fumée; sable/monument; trace éternelle), dans le mouvement de sa dispersion, qui est celui que lui impose en vain une Histoire qui sans cesse ravive sa présence².

II. Chabert, vieux carrick

Dans la fiction balzacienne, les héros napoléoniens vivent ainsi comme une déchirure personnelle le désarroi du sens qu'induit la présence/absence symbolique de l'empereur sous la Restauration, et le déficit d'autorité et de sens auquel les condamne le retour des rois; et ceci se joue d'abord dans un rapport problématique au langage, et en particulier au nom.

Les développements que Balzac consacre au carrick de Chabert sont éclairants à cet égard: lorsque, à la première page du roman auquel il donne son nom, le colonel Chabert entre dans l'étude d'avoués, ce n'est pas en effet en qualité de sujet, mais de vêtement: "Allons! encore notre vieux carrick!" (III,311). Le carrick, redingote à la mode dans les années 1805-1807, et démodée dix ans plus tard, dit déjà l'obsolescence de Chabert: il entre dans le roman, à la manière de Napoléon dans la Restauration, comme trace d'une présence au monde. Mais d'emblée cette trace pénètre une formation discursive qui la récupère et la recycle: alors que le carrick, neuf, faisait sens dans le système de l'habillement en 1805-1807 (ou plutôt y était transparent), dix ans plus tard, il est devenu visible, c'est-à-dire troublant: ses référents sont multiples et instables. De même, le costume de colonel de l'Empire que Chabert portera plus tard ne sera validé qu'en tant que trace du passé et d'un sens qui n'a plus lieu d'être, sa connotation glorieuse n'effaçant pas son anachronisme. Baudrillard rappelle que "l'objet devenu signe ne prend plus son sens dans la relation concrète entre deux personnes, il prend son sens dans la relation différentielle à d'autres signes" (63): on ne s'étonne donc pas que, une fois détruit le système d'échange et de différenciation qui le naturalisait, le carrick soit devenu illisible, et à la rigueur ne représente plus que la dégradation d'un signe par l'érosion du temps. C'est pourquoi il

² Sur la naissance, le développement et la diffusion de la légende napoléonienne, voir Hazareesingh.

permet aux avoués de voir en Chabert, simultanément, un concierge, un portier, un noble, un colonel, un brasseur. Ainsi l'habit qui naguère signifiait Chabert, ou plutôt qui préservait le signifiant "Chabert" d'être l'objet d'une définition conflictuelle, ne le protège plus, parce qu'il ne renvoie plus à un seul et unique référent identifiable. Bien au contraire: en attirant toute l'attention sur son étrangeté, le carrick déshumanise Chabert: "Si c'est un homme, pourquoi l'appellez-vous vieux carrick?" (III,311-312) demande à juste titre le petit clerc Simonnin.

Par cette ductilité du sens, qu'il dresse aux portes du texte, le carrick dénonce, à la fois, la contradiction inhérente au rapport au langage en cours sous la Restauration – où aucun sens n'est plus fixe, où tout signifiant est instable et circule – et son incompatibilité avec le rapport au réel et au langage de Chabert lui-même, rapport médiatisé par un système de signes obsolète, reposant sur l'illusion d'une autorité (l'empereur) ayant le pouvoir de donner sens au sujet et de le délimiter.

Comment expliquer ce décalage entre Chabert et les autres personnages? Il tient en grande partie à une différence centrale qui le singularise et l'isole des autres personnages: Chabert est un sujet sans origine³, qui n'est créé, le texte le montre d'abondance, que par le discours d'autorité qu'est celui de l'empereur:

Je suis un enfant d'hôpital, un soldat qui pour patrimoine avait son courage, pour famille tout le monde, pour patrie la France, pour tout protecteur le bon Dieu. Je me trompe!
j'avais un père, l'Empereur! Ah! s'il était debout, le cher homme! Et qu'il vît son
Chabert, comme il me nommait (...) (III,331)

Napoléon est avant tout dans la bouche de Chabert un pouvoir performatif: celui qui nomme, en substitut de l'autorité paternelle (un Nom-du-Père). Chabert ne peut se dire "Chabert" que dans la mesure où un régime discursif, organisé autour de la figure napoléonienne, le lui affirme et le

lui répète. L'identité, semble confirmer le texte, est toujours une "seconde nature", le fruit d'un discours tenu par un système sur le sujet, et qui le constitue en tant que tel. Ce que Chabert vient chercher dans l'étude de Maître Derville, c'est donc bien l'assurance de la possibilité de l'inscription de son identité, d'une identité qu'il voudrait invariable, dans le système de la Restauration. Il en appelle à l'affirmation d'une nouvelle parole d'autorité: un nouveau Nom-du-Père, en la personne de Louis XVIII, appelé à se substituer ainsi à la figure symbolique de l'empereur. Mais entre la "mort" de Chabert à Eylau et sa visite aux clercs l'autorité discursive et le rapport à l'autorité discursive se sont tous deux transformés. Non seulement l'autorité a changé de nom (Napoléon a été remplacé par Louis XVIII), mais surtout elle ne peut plus désormais être prise au sérieux. Bien loin de Napoléon et de son pouvoir performatif d'enfantement symbolique, le nouveau roi, autorité parodique, ombre de celle de l'empereur, ne peut plus assurer à ses sujets une identité stable. Ce qui a fondamentalement changé dans Le Colonel Chabert entre l'Empire et la Restauration, c'est donc le rapport entre le pouvoir et le langage. Fixe, immédiat et organique chez l'un; vacillant chez l'autre. Et Chabert est la victime expiatoire de cette transformation.

Chabert est bien sûr incapable de cerner ce glissement du sérieux au parodique, qui remet en cause la possibilité même de la reconnaissance de son existence. En demandant à Derville de l'aider à recouvrer son identité, il se fonde sur l'idée que toute société a vocation à l'assister dans cette quête, et qu'il existe, hors des soubresauts de l'histoire, une permanence de l'être assurée par la nomination; il fait donc explicitement appel à un principe anhistorique d'autorité qui, de Napoléon à Louis XVIII, n'aurait miraculeusement pas changé:

³ Voir Marini.

L'on m'a cru mort, me voilà! rendez-moi ma femme et ma fortune; donnez-moi le grade de général auquel j'ai droit, car j'ai passé colonel dans la garde impériale, la veille de la bataille d'Eylau. (III,340)

Chabert néglige une chose essentielle: le principe d'autorité qu'il invoque n'a plus de valeur qu'en tant que citation. Il ne désigne plus aucun référent contemporain. Celui qui l'a nommé colonel n'est plus; il n'y a donc plus personne pour assurer la cohérence de son nom et de son être. A l'empereur a succédé un roi incapable, on a vu plus haut pourquoi, de se faire en aucune manière le garant de ce lien symbolique. Chabert est donc condamné à vivre son identité sous la Restauration comme une répétition parodique de son identité sous l'Empire. Le lien entre les mots et ce qu'ils désignent s'est relâché.

Loin de représenter un phénomène isolé, loin d'être le cas d'école d'un revenant cherchant à recouvrer une identité perdue, la situation de Chabert touche au plus près à la dérision généralisée qui se trouve au cœur du rapport entre pouvoir et langage sous la Restauration, et que Balzac met en scène dès le début du roman. L'erreur de Chabert est de prendre les mots au sérieux: d'autres que lui comprennent mieux qu'à un régime politique dérisoire correspond un nouveau rapport au langage, marqué par le jeu et la raillerie.

III. Un langage dans tous les sens

Nous trouvons en effet dans *Le Colonel Chabert* le témoignage d'une dérision généralisée de l'autorité, et ce dans le type même de discours qui est censé assurer l'autorité: le discours judiciaire. Dans la scène d'ouverture du roman, les avoués de l'étude Derville copient, en cœur, des requêtes. Les formes de la déférence sont là, mais leurs auteurs ironisent sur leur contenu:

Mais, dans sa noble et bienveillance sagesse, Sa Majesté Louis Dix-Huit (mettez en toutes lettres, hé! ...), au moment où Elle reprit les rênes de son royaume, comprit

(qu'est-ce qu'il comprit, ce gros farceur-là?) la haute mission à laquelle Elle était appelée par la divine Providence!.....(point admiratif et six points: on est assez religieux au Palais pour les passer)... (III,312)

Le discours d'autorité est dynamité: il est montré comme répétition d'un déjà-dit, confinant au cliché; ce d'autant plus qu'ici, on parodie ouvertement le texte de la Charte de juin 1814. Le texte dicté par le maître-clerc attire l'attention sur sa propre matérialité, et cette matérialité surdétermine son sens: l'autorité du signifié étant insuffisante, c'est dans le gonflement du signifiant (les six points, Louis XVIII en toutes lettres) que va se réfugier l'expression du sacré et du sérieux. Ainsi c'est par le trop-plein du signifiant que se manifeste la carence du signifié. A ceci il faut ajouter que par l'alternance des caractères romains et des italiques sont disjoints d'un côté le document écrit, figé dans la formule creuse, et, de l'autre, la spontanéité de l'oral, qui subvertit l'autorité écrite (Sa Majesté dans le texte devient "un gros farceur" dans la conversation). Mais la parole du clerc n'est pas le seul parasite du discours d'autorité dans cette scène: "Tout marchait à la fois, la requête, la causerie, et la conspiration" (III,313). Il n'y a plus de hiérarchie des discours, plus de texte sacré, tous se confondent et se nivellent; à tel point qu'un des copistes mélangera les genres et copiera, à même l'ordonnance dont il a la charge, les indications du maître-clerc: "Il faut mettre les points sur les i, et sakerlotte avec un k" (III,313). Ce geste est évidemment hautement signifiant, car il parasite la question de l'origine du texte (il mélange dans l'écriture le sérieux de la parole légale et l'ironie de la farce), et ce, de plus, au lieu même où le texte devait faire une référence explicite, et avec le plus de considération possible, à un moment crucial de l'Histoire et s'y ancrer (l'ordonnance en question est rendue en juin 1814, date d'octroi de la Charte). En lieu et place d'un discours sérieux, ancré dans la réalité solide d'un système de références, on assiste donc à une fuite de la parole dans un détournement comique et

dans l'utilisation d'un langage à contre-emploi ("il faut mettre les points sur les i" considéré comme langage légal). Le k de sakerlotte, singulièrement déplacé, témoigne à lui seul de l'impureté qui menace la parole dans ses origines et dans ses fins: ce k est un signifiant parasitaire qui trouble la clarté d'un signifié lui-même parasitaire au sein d'un texte qui se veut sérieux et qui devient, de fait, hautement caricatural⁴. Dérision dernière: rédigée pour la vicomtesse de Grandlieu, la requête sera finalement utilisée pour un autre cas: le discours s'autonomise ainsi de toute référentialité fixe.

La première partie du Colonel Chabert constitue ainsi une épreuve de dérision du signifié: les copistes, en bons procéduriers, se battent sans trêve sur le sens des mots; comme si cette bataille sémiotique – qu'elle concerne le carrick de Chabert, ou, plus loin, la définition du mot "spectacle" – s'était substituée à toutes les autres, y compris et surtout aux batailles légales, qui semblent jouées d'avance. La parole est ludique, vidée de son sens, jusqu'à se réduire à la plus gratuite invention verbale et aux pures joies du signifiant: "berlik berlok" ou "trinn, la, la, trinn, trinn". "Les clerks plaisaient et disaient vrai tout ensemble" (III,318), apprend-on lorsque Chabert se rend à l'étude, la nuit suivant cette scène d'ouverture, pour y conter son histoire. Tout appareil référentiel extralinguistique étant nié par l'ironie intrinsèque aux jeux du langage et à leur autoréférentialité, cette phrase est étonnamment axiomatique: le langage est le lieu de l'inscription d'un doute, et de la vérité comme absence.

IV. Chabert, moi en morceaux

Il va sans dire que Chabert est la principale victime de cette incertitude. Voici comment son identité est annoncée au lecteur:

⁴ Sur les jeux du signifiant dans le texte, et particulièrement sur les phonèmes /j/k, voir Lastinger.

–Monsieur, lui dit Boucard, voulez-vous avoir la complaisance de nous donner votre nom, afin que le patron sache si...

–Chabert.

–Est-ce le colonel mort à Eylau? demanda Huré qui n’ayant encore rien dit était jaloux d’ajouter une raillerie à toutes les autres.

–Lui-même, monsieur, répondit le bonhomme avec une simplicité antique. Et il se retira.

(III,317)

L’identité de Chabert ne nous est pas accessible de manière directe mais par une médiation: c’est un clerc qui recoupe le patronyme Chabert et le souvenir du colonel d’Eylau. Chabert ne fait qu’acquiescer. Ce qui indique, d’une part, que le patronyme n’est pas une garantie suffisante de l’identité (plus tard Derville, quand Chabert lui dira qu’il est Chabert, lui demandera: “lequel?” [III,322]), et, d’autre part, que Chabert est, comme le texte de loi avec lequel se mélange son entrée en scène, la copie d’un autre texte sémantiquement plein (le Chabert de l’Empire, celui dont l’identité n’était pas l’objet d’une transaction légale). Ainsi lorsque Chabert se reconnaît en un “lui-même”, c’est dans un miroir troublé: il reconnaît le “lui” qu’est la légende du colonel d’Eylau, et il se reconnaît dans une ressemblance à ce personnage (“-même”). Ce qu’il désigne ainsi par ce “lui-même”, c’est, plutôt qu’une simple reconnaissance, une rupture dans l’ordre de la représentation, et une impossible continuité entre l’homme et son histoire. Rupture plus claire encore quand, dans le récit de son passé, le locuteur Chabert se disjoint en deux sujets d’énonciation différents – un moi mort, celui du colonel de l’Empire, et le moi du Chabert vivant, celui de la Restauration, mais qui n’est ironiquement que le fantôme du moi mort:

–Monsieur, dit le défunt, peut-être savez-vous que je commandais un régiment de cavalerie à Eylau. J’ai été pour beaucoup dans le succès de la célèbre charge que fit

Murat, et qui décida le gain de la bataille. Malheureusement pour moi, ma mort est un fait historique consigné dans les Victoires et conquêtes, où elle est rapportée en détail.

(III,323)

Dans le récit de la bataille d'Eylau, qui suit ces lignes, il est impossible de déterminer l'origine du discours: est-ce Chabert (vivant) racontant, dans un récit en focalisation interne, la bataille telle qu'il la vécut? Comment expliquer alors qu'un homme donné pour mort puisse affirmer que sa mort "fut annoncée à l'Empereur" (III,340)? On passe insensiblement dans le discours de Chabert, et sans qu'une frontière exacte puisse être tracée, du mode de la confession à celui de la citation: le discours n'est plus celui du sujet, mais fait référence à un texte dans lequel celui-ci s'est reconnu comme sujet. Il y a très peu de faits dans l'exposé de Chabert –on entre vite dans le domaine de l'hypothétique et du probable, et on quitte l'expérience subjective pour retrouver la légende, légende où la différence entre le sujet de la confession et le héros de l'histoire édifiante s'estompe⁵. Impossible dès lors de savoir qui parle, du colonel ou du livre qui dit sa mort; et la référentialité elle-même est prise au piège, puisque pour prouver son existence Chabert se voit contraint de citer un texte...qui le constitue comme mort. Plus loin, celui-ci déclare: "ici, permettez-moi de placer un détail que je n'ai pu connaître que postérieurement à l'événement qu'il faut bien appeler ma mort" (III,324). Or, l'essentiel du récit qui précède –la rédaction de l'acte de décès, notamment– ne peut en toute logique se situer qu'après la "mort" de Chabert.

⁵ Il est intéressant pour notre propos de noter que le colonel Chabert a un grand nombre de modèles potentiels: notamment le capitaine Auzoni, qui, "blessé à mort, était tombé sur le champ de bataille" à Eylau, et dont l'histoire est en effet consignée dans les Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français... (69). Dans son introduction au texte, Pierre Citron trouve quant à lui nombre de modèles littéraires à Chabert (XXXI); dans l'édition Pléiade (302), Pierre Barbéris nous apprend que Balzac a pu connaître des officiers Chabert à Tours...Plus récemment enfin, J.H. Mazaheri a vu dans Chabert "une parodie du texte de Marbot", général des guerres napoléoniennes (320). En tous les cas, le problème de l'identité se complique donc de plusieurs intertextes, Chabert usurpe d'autres histoires, remplit de nouveaux blancs.

En fait, tout se passe comme si pour Chabert le sujet qu'il était avant la bataille d'Eylau était nécessairement un sujet omniscient, et comme si ces impossibilités logiques et ces glissements entre la première et la troisième personne étaient dénoncées comme n'appartenant pas à la réalité de l'identité du sujet de l'Empire: pour le Chabert de l'épopée napoléonienne, sujet historique plein, il n'y a pas de rupture entre discours du "je" sur lui-même et discours collectif (ou légendaire), puisqu'il est inséparablement fruit de l'un et de l'autre⁶. C'est la Restauration qui rend cette narration illogique, parce que c'est elle qui introduit une rupture entre récit historique et légende personnelle.

Ainsi l'on peut suggérer que le "moment de sa mort" dont parle Chabert est purement symbolique et ne se situe pas en 1807, mais en 1814 avec la première Restauration. C'est d'ailleurs ce que le texte autorise à penser dans cette juxtaposition:

Ici, permettez-moi de placer un détail que je n'ai pu connaître que postérieurement à l'événement qu'il faut bien appeler ma mort. J'ai rencontré, en 1814, à Stuttgart, un ancien maréchal des logis de mon régiment (...). (III,324)

La "mort" de Chabert se situerait alors essentiellement au niveau du discours; elle correspond au moment où Chabert perd celui qui lui avait conféré son identité. Si l'on accepte cette lecture, l'antagonisme entre la parole du sujet et la parole que tient à son propos le discours collectif (à travers notamment les Victoires et conquêtes...) se résorbe, mais au prix d'une question plus grave: existe-t-il un Chabert hors de cette adhésion du sujet à un discours qui le place et le délimite dans l'histoire, donc en dehors du discours tutélaire de l'Empire?

V. Le marché des noms

⁶ Partant d'une perspective très différente (une lecture de la fonction symbolique du corps chez Chabert), Jean-Marie Roulin arrive à une conclusion proche de la nôtre lorsqu'il interprète de cette manière la cicatrice qui distingue le héros: "The seam designates the individual in its most personal part (his blood) and, because it provides a mixture of blood, also represents a collective" (29).

Ces mots de Derville donnent une clé possible à cette question: “Vous êtes le comte Chabert, je le veux bien, mais il s’agit de le prouver judiciairement à des gens qui vont avoir intérêt à nier votre existence” (III,340). La société dans laquelle Chabert doit prouver son identité, on l’a vu, n’est plus que faussement hiérarchisée autour d’une parole d’autorité: tout s’y échange et s’y monnaie, y compris et surtout le nom. L’identité y devient l’objet d’un marchandage. Dans le récit, les pièces prouvant l’identité de Chabert entrent ainsi à tout moment dans un circuit de médiations et d’échanges: elle sont écrites en allemand, doivent donc être traduites, passent par “les postes prussienne, autrichienne, bavaroise et française” (III,335), et leur authentification est payée par Derville. Mais c’est l’exemple de la femme de Chabert qui illustre le mieux l’instabilité des identités. Comme Chabert en effet, son épouse change de nom: Rose Chapotel lorsqu’elle était prostituée, puis comtesse Chabert, enfin comtesse Ferraud. Trajectoire emblématique des années 1800 à 1820: la femme s’élève de la fange aux lambris, et ce d’abord par la force de l’égalitarisme républicain (“dans ce temps-là, chacun prenait sa femme où il voulait” [III,358]), puis par celle de la volonté napoléonienne de fusionner la noblesse d’Empire et la vieille noblesse, enfin par le retour au pouvoir du Faubourg Saint-Germain. Mais, au contraire de Chabert qui la vit comme un drame intime, pour la comtesse l’identité est un jeu de hasard (“Madame la comtesse Ferraud se trouva par hasard avoir fait tout ensemble un mariage d’amour, de fortune et d’ambition” [III,349]). Sa propre identité a d’ailleurs des origines multiples qu’elle recycle allègrement (elle réactive ses charmes de fille publique pour manipuler Chabert); elle s’adapte et fluctue selon les régimes et les intérêts. Ainsi en 1830, date à laquelle se déroule le dernier épisode du récit selon la chronologie de sa première publication, elle est “femme d’esprit et très agréable; mais un peu trop dévote” (III,371): c’est-à-dire certainement ce que se doit d’être une “femme comme il faut” (III,347) sous le ministère Polignac. La comtesse

surtout a compris qu'il n'y a plus de coïncidence entre l'individu et le nom qui le désigne, et plus largement entre l'être et le paraître. Chose qu'elle illustrera dans l'ordre des signes: lorsqu'elle demande à Chabert de "renoncer à lui-même et d'une manière authentique" (III,363), c'est-à-dire par sa signature, elle disjoint de fait un (faux) signifiant de son signifié. C'est là un geste que Chabert ne peut pas comprendre, lui pour qui tous deux sont imbriqués et le constituent: il lui est en effet impossible de vivre dans deux régimes de représentation différents, dans une antithèse de l'intime et du social. Et ce non par choix, mais parce que dans le monde dont il est issu, celui de l'Empire, les deux principes se renforcent. La Restauration impose une rupture entre la représentation – la signature – et le sujet, entre lesquels la reconnaissance devient impossible, et la ressemblance fortuite⁷. Et cette caractéristique, qui afflige Chabert, affecte chacun des personnages du roman: même la comtesse Ferraud, qui, bien que joueuse, est elle-même menacée par cette séparation. Aristocrate par mariage, ses "vices d'éducation" (III,349) la rendent impropre à bien jouer son rôle; sans alliances, elle risque la désaffection de son mari qui veut devenir pair de France. Il lui faut donc compenser cette absence de capital symbolique par un capital économique accru, et tenir son mari par "la chaîne d'or" (III,350). Les interactions coupables entre ces deux types de valeurs (argent/prestige social), qui mènent finalement à leur interchangeabilité, minent de l'intérieur un régime où la dignité s'achète et où les valeurs aristocratiques traditionnelles, autrefois consacrées par l'usage, deviennent abstraites et se vendent à bon compte. La rupture entre le sujet et le monde se fait bien en suivant la logique de ce système: c'est parce que les actions sont médiatisées par l'argent et se transforment en capital échangeable que toutes les transformations identitaires sont permises. Mais ce même système,

⁷ Cette disjonction de la vérité intime des êtres et de leurs apparences est d'ailleurs, Richard Sennett l'a bien vu, à l'origine de l'épistémologie balzacienne: "Balzac's formulation of personality as a social category: if it is immanent, everywhere in social life, it is also a mystery, a secret which will not of itself speak. His is the reverse side of Marx's coin: personality is everywhere present in social relations but it is mystifying" (157).

qui autorise tous les travestissements, nie à l'individu toute stabilité ontologique réelle et durable. L'individu est ainsi à l'image de la Charte; il repose sur deux pouvoirs différents, à l'équilibre précaire: d'une part le telos monarchique, soit le pouvoir dans son principe incarné, censé assurer la permanence des identités et des positions sociales; d'autre part la routine quotidienne du pouvoir de plus en plus hégémonique et impersonnel de l'argent, qu'incarne si bien l'usurier Gobseck, "homme-billet" (II,965), et qui dissout les différences et les identités. Entre les deux l'abîme est grand: les accepter tous deux ensemble, c'est se placer en position de joueur, malheureux ou pas, et placer sa subjectivité dans l'incertitude de ce jeu – à l'image de la Restauration elle-même, qui ne peut se définir que dans un entre-deux permanent.

VI. La parole contre la signature

La signature de Chabert, que veut obtenir sa femme, serait de la part du colonel l'acceptation de ce système: par l'inscription de son nom sur le papier, il entérinerait une séparation entre l'être Chabert, présent au monde, et son simulacre, qui ferait foi: il accepterait alors la primauté du symbolique sur le réel. Cette signature bien entendu pose problème: elle exigerait de Chabert qu'il accepte par écrit, en signant d'un autre nom, la mort du sujet qu'il affirme être par la parole. L'écrit, pour Chabert, entraîne la rupture et l'oubli: il inscrit, à la place d'une identité stable, l'acceptation forcée de l'absence d'une origine, d'une différence entre celui qu'on est et celui qu'on signe. En d'autres termes, il initie une sorte de schizophrénie, fondée sur la négation d'une continuité entre l'individu et le monde des signes.

L'écrit est en effet pour Chabert le lieu même de l'aliénation. Ce que vit Chabert, c'est l'expérience traumatisante de l'autonomie de l'écriture, qui inscrit dans sa matière même la disparition du scripteur. C'est cette expérience qu'a décrite Derrida:

Pour qu'un écrit soit un écrit, il faut qu'il continue à "agir" et être lisible même si ce qu'on appelle l'auteur de l'écrit ne répond plus de ce qu'il a écrit, de ce qu'il semble avoir signé, qu'il soit provisoirement absent, qu'il soit mort ou qu'en général il n'ait pas soutenu de son intention ou attention absolument actuelle et présente, de la plénitude de son vouloir-dire, cela même qui semble s'être écrit "en son nom". (376)

Le cas Chabert pousse à l'extrême cette propriété de l'écrit. En signant d'un nom autre que "Chabert", le colonel réaliserait en effet, dans le présent même de l'acte performatif de la signature, la rupture, la mort, qu'entraîne fatalement l'itérabilité de l'écrit. Mais Balzac voit peut-être plus loin encore en montrant, à travers l'historicisation de cet acte de la signature (le nom est tributaire des soubresauts de l'histoire, sa valeur est fonction du régime en place, il se vend, il illustre la puissance ou le dénuement de celui qui le porte), que cette présence/absence inscrite dans la chair du langage ne l'est pas forcément de toute éternité, et ne le sera pas forcément pour toujours. Elle est essentiellement le fruit du discours tenu dans et par une société spécifique, la sienne, celle de la Restauration et de la monarchie de Juillet. En refusant de signer, Chabert s'oppose aussi et surtout à cette dissociation imposée par l'histoire entre l'être "intime" et son inscription sociale. Ce faisant, il se met certes hors-jeu dans le récit (il finit sa vie dans un hospice, dépouillé de son nom et de son titre), mais il propose aussi une forme héroïque de résistance à cette dissociation.

Par son refus de signer de son nom l'acte qui reconnaîtrait légalement qu'il n'est pas le héros de la bataille d'Eylau –"Vivez tranquille sur la foi de ma parole, elle vaut mieux que les griffonnages de tous les notaires de Paris" (III,367)–, Chabert affirme en effet sa résistance à la réification qui le menace, à la mise à l'encan de son identité sur le marché des patronymes, et au voyage périlleux du signifiant "Chabert" dans le monde des écritures légales. Mais il reconnaît

aussi la vanité et l'impossibilité de faire désormais valoir cette résistance de la parole dans la société de la Restauration. En effet, la parole n'a guère de place dans une société qui ne se fonde plus sur la présence, mais sur l'illusion de la présence, sur la signature et sur la preuve légale. L'affirmation définitive par Chabert de la parole, du logos, comme gage d'authenticité et comme preuve, réfute et court-circuite tout un système fondé sur la représentation, la répétition et l'inscription, système ironisé par Balzac dès la scène d'ouverture de notre roman par le travail de sappe des clercs de Maître Derville. Ainsi donc, même dépourvu de son nom, et le repoussant finalement comme s'il lui était devenu étranger ("Pas Chabert! Pas Chabert! Je me nomme Hyacinthe" [III,372]), Chabert recouvre une forme d'intégrité héroïque dans son rapport au langage et à son propre nom. En refusant de déléguer la définition de son être à la validation incertaine de la société de la Restauration, société où le rapport entre pouvoir et langage n'est qu'un grossissement tragique de l'amalgame carnavalesque entre jeux de mots et discours d'autorité qui ouvre le roman, Chabert se pose en résistance à la mort du sujet. Mieux même: en renonçant à se faire nommer, en ne voulant plus son nom, il s'autonomise pour la première fois de la parole de l'Autre qui l'avait toujours déterminé et constitué en être tragique. Pour cette raison peut-être, il faut imaginer Chabert heureux, même réduit dans les dernières pages du texte à la neutralité d'un "cela". Car cet héroïsme du sujet n'est possible qu'au prix de sa propre annihilation sociale et linguistique et de sa marginalisation volontaire: "je ne suis plus un homme, je suis le numéro 164, septième salle" (III,372). C'est finalement en choisissant son aliénation et en programmant son suicide social que Chabert maintient sa dignité d'homme, et suspend par là même toute possibilité de porter un jugement définitif sur son destin. Succès et échec simultanément, Chabert n'existe somme toute que dans cette contradiction, dans la mesure

où elle marque la permanence dans l'Histoire des spectres qui l'habitent, et qu'elle constitue comme spectres.

Un spectre, par définition, a pour vocation de durablement hanter les vivants, et de leur signaler leur incapacité à se défaire d'un passé qui dérange. Chabert ne meurt pas – les dernières pages de l'œuvre le montrent traçant “des raies dans le sable” ou décrivant une “arabesque imaginaire” avec sa canne (III,372). Ce langage qui n'en est pas un, cette écriture qui ne se matérialise nulle part et qui immédiatement s'estompe, c'est certainement une ultime forme de résistance pour Chabert, qui signe enfin, mais dans un alphabet qui n'est que le sien, son acte d'émancipation de la tyrannie du nom.

Ouvrages cités

Balzac, Honoré de. La Comédie humaine. Ed. Pierre-Georges Castex et al. 12 vols. Paris: Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1976-1981.

---. Le Colonel Chabert. Ed. Pierre Citron. Paris: Librairie Marcel Didier, 1961.

Baudrillard, Jean. *Pour une critique de l'économie politique du signe*. Paris: Gallimard, 1972.

Bonaparte, Napoléon. Recueil des manifestes, proclamations, discours, décrets etc. de Napoléon Buonaparté. Londres: T.Harper le jeune, 1811.

Charte constitutionnelle du 4 juin 1814. Conseil constitutionnel. Web. 10 Sep 2013.

Chateaubriand, François-René de. Grands écrits politiques. Vol.1. Paris: Imprimerie Nationale, 1993.

Derrida, Jacques. Marges de la philosophie. Paris: Minuit, 1972.

Eymery, Alexis. Dictionnaire des girouettes: *ou nos contemporains peints d'après eux-mêmes*. Paris: Alexis Eymery, Libraire, 1815.

- Furet, François. *La Révolution: de Turgot à Jules Ferry*. Paris: Hachette, 1988.
- Hazareesingh, Sudhir. *La Légende de Napoléon*. Paris: Tallandier, 2006.
- Hugo, Victor. *Œuvres poétiques*. Ed. Pierre Albouy. Vol.1. Paris: Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1964.
- Lastinger, Michael. "The CAPital letter: Balzac's *Le Colonel Chabert* and the Names of a Rose." *Nineteenth Century French Studies* 30.1-2 (2001): 9-57.
- Marini, Marcelle. "Chabert mort ou vif." *Littérature* 13 (1974): 92-112.
- Mazaheri, J.H. "La Vision de la guerre dans *Le Colonel Chabert*." *Romance Notes* 44.3 (2004): 317-25.
- Roulin, Jean-Marie. "The Return of the Undead: the Body Politic in *Le Colonel Chabert*." *South Central Review* 29.3 (2012): 20-35.
- Sennett, Richard. *The Fall of Public Man*. New York: Norton, 1974.
- Stendhal. *Vie de Napoléon*. In *Œuvres complètes*. Vol. 39. Genève : Editio-Service/Cercle du Bibliophile, 1970.
- Tocqueville, Alexis de. *Œuvres*. Vol. 3. Paris: Gallimard, 2004.
- Tulard, Jean. *Le Mythe de Napoléon*. Paris: Armand Colin, 1971.
- Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français, de 1792 à 1815: par une société de militaires et de gens de lettres. Vol. 17. Paris: Panckoucke, 1820.